



## Autour de la grande verrière de l'église de la Madeleine de Vendôme. La famille Malon de Bercy

MICHEL DE SACHY

**Résumé :** *XV<sup>e</sup> siècle fondation de l'église de La Madeleine à Vendôme. XVI<sup>e</sup> siècle Jacques Malon y fonde une chapelle avec un vitrail et se fixe à Paris où il hérite de la grande seigneurie de Bercy. La famille est riche et notable. Amitié avec le conventionnel Tallien. Le fastueux château est démoli au XIX<sup>e</sup> siècle : Bercy devient entrepôt de vins. Début XX<sup>e</sup> siècle la grande verrière de l'église de la Madeleine est classée monument historique.*

**Mots-clés :** *Église de la Madeleine, Famille vendômoise Malon, Chapelle avec vitrail, Seigneurie de Bercy, Ascension sociale, Conventionnel Tallien, Verrière monument historique.*

Notre curé, le Père François Brossier, a traité de façon très claire et explicite l'histoire de l'église Sainte-Madeleine de Vendôme dans d'excellentes notices à la disposition des paroissiens et des visiteurs. Il nous a également confié deux importants classeurs d'études rédigées par le chanoine André Couffrant.

C'est ainsi que nous apprenons la fondation de l'église par un acte du 2 juin 1474 de Jean de Bourbon, comte de Vendôme, dédiée à sainte Marie-Madeleine

qui aurait recueilli la Sainte Larme versée par Jésus-Christ devant le tombeau de Lazare et objet d'une grande dévotion à Vendôme. À l'origine, l'église se compose d'une nef rectangulaire et d'un clocher, avec un cimetière pour les petits enfants.

En 1490, un certain Thibault Malon est le plus ancien propriétaire connu de l'hôtel de Langey, l'actuel Office du Tourisme et possède une maison au bord du canal saint-Jacques. La même année, apparaît Jacques Malon, cousin de Thibault, *escuyer* (appellation signifiant l'appartenance à la noblesse), qui se rend acquéreur de la maison voisine, le 31 décembre, et dont nous avons la reproduction de l'acte original ainsi qu'une transcription par notre regretté collègue Maître Jacques Aubert, qui nous donne la description de cette demeure appartenant à notre distingué collègue Maître Paul Couvrat. Avec maison et jardin et *la vendition pour le prix de douze vingt écus*. En 1496, Philippe Malon, autre cousin, fils de Colin témoin, fonde une messe dite tous les mercredis à l'église de la Madeleine.

L'année 1523, le 3 mai, *noble homme Jacques Malon, seigneur de Jupeaux*, actuellement ferme à Saint-Cyr-du-Gault, signe un traité *avec les procureurs fabriciers de la paroisse de la Magdeleine de Vendôme [...] ensuivant le bon vouloir de ses prédécesseurs qui y sont inhumés et enterrés en ladite église et qui y ont fait et laissé anciens legs, voulant de tout son cœur*



**Fig. 1 :** Les trois lancettes centrales de la grande verrière de l'église de la Madeleine de Vendôme (photo Nicolas Haslé).

*augmenter, et aussi pour estre et participer ès prières et oraisons qui sont faites en ladite église, a donné [...] la somme de trois cent livres tournois [...] pour faire et parachever une chapelle encommencée en ladite église au cousté fenètre la faire vouster et au milieu de ladite vouste faire mettre l'armoirie dudit écuyer, pareillement faire vitrer ladite chapelle selon le portrait qui leur sera baillé [...] dans les huit jours après la feste de la pentecôte [...] et aura ledit écuyer une clef de ladite chapelle et lesdists procureurs une autre clef, lesquels procureurs seront tenus de fermer icelle chapelle [...] qui sera « appelée la chapelle dudit écuyer et sa femme [...] pour leur sépulture. Présents à l'acte notamment noble homme Jean Malon seigneur de Villemarest (à Faye, actuellement ferme sous le nom de La Fuye) cousin de Jacques, parmi une longue liste de paroissiens. Une copie de l'original a été faite au XVIII<sup>e</sup> siècle ainsi qu'une transcription. Notons que les trois cents livres versées par la famille Malon, par fractions successives, représentaient à l'époque une somme considérable.*

Le vitrail d'origine ne comportait que les trois lancettes centrales : au centre, la Vierge Marie avec l'enfant Jésus, à gauche, Jacques Malon et ses fils patronnés par saint Jacques avec son bâton de Compostelle (noter le riche manteau de Jacques Malon avec le col de fourrure), à droite Anne, femme de Jacques et ses filles patronnées par sainte Anne. On y voit le blason de la famille : *d'azur à trois canettes d'argent* (fig. 1).

Trois plans nous donnent les étapes de la construction de l'église de la Madeleine avec un collatéral, en 1550, et un raccordement en 1580. Des photos nous montrent, dans l'église actuelle, l'emplacement de l'ancienne chapelle aisément reconnaissable au blason Malon sur la clé de voûte, dont les couleurs ne sont certes pas celles d'origine (fig. 2).



**Fig. 2 :** Bas-côté de l'église de la Madeleine de Vendôme; clé de voûte de l'ancienne chapelle Malon, aux armes de la famille (photo Nicolas Haslé).

L'exemple de Jacques Malon est suivi par d'autres familles. En 1532, un autre vitrail est élevé près du maître-autel, côté rue saint-Jacques, à la suite d'un don de Jean Cueillette, seigneur de Chicheray et Freschines, maire de Tours en 1511 : saint Nicolas, évêque, ressuscitant trois enfants jetés dans un saloir. Enfin, en 1641, un vitrail représentant le martyr de saint Sébastien qui était alors imploré pour se préserver de la peste sévisant au XVII<sup>e</sup> siècle est offert par Gilles de Signac.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces cinq lancettes sont transférées pour constituer la grande verrière du chœur. Les têtes des cinq lancettes sont du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi que le tympan avec les anges portant les instruments de la Passion; le soubassement est du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que les flammes avec les vases de parfum et les initiales de Marie-Madeleine. Philippe Rouillac nous a fait observer que les vitraux ont été constitués par plusieurs remplois; en effet, la couleur bleu roi, très chère, était à l'origine réservée au souverain et aux vitraux les plus prestigieux, à l'inverse du rouge plus répandu. Les bleus de la Madeleine, dominants, ne sont pas tous de la même couleur, certains étant du bleu de Prusse plus économique, récupéré voire parfois volé. Un remploi est manifeste : le blason Malon situé en bas à droite de la lancette du XVII<sup>e</sup> siècle.

Nous allons maintenant faire plus ample connaissance avec les généreux donateurs et leur famille, bien présents dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En effet, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, apparaît une famille bourgeoise qui ne va pas tarder à connaître une belle ascension sociale, puis monter à Paris, où elle atteindra une position considérable.

Le plus ancien représentant de cette famille est connu sous le nom de Gervais Malon, qui entre dans l'histoire locale en 1342 par un échange avec l'Hôtel-Dieu de Vendôme. Bourgeois de notre ville, il a une maison rue Guesnault et fait une percée dans la bourgeoisie, *ennobli*, pas encore anobli, en phase d'évolution sociale accélérée. Il figure en 1355 dans le *Livre des fiefs*, seulement comme arrière feudataire, à quatre reprises, pour l'estre de la Tuynière en Faye, un *habergement* en la Grève de Vendôme et surtout deux métairies dans la mouvance de Courtiras dont relèvent de nombreux fiefs : à Crévecé en Sainte-Gemme (60 sesterées soit 37 ha) apportés par sa femme Agnès Copelet avec Chanteloup (à Villerable, fief de haute justice auquel est attaché le titre de vicomte de Blois) fiefs dont, veuve, elle fait hommage au comte de Vendôme en 1377. Le ménage possède aussi Mondétour (manoir avec tour) et La Bouchardière à Naveil et, au lieu-dit les Hauts de Montrieux, une maison troglodyte 4 rue de la Bouverie selon ses propriétaires actuels Bruno et Catherine Bazin de Jessey, à Naveil, ainsi qu'Osmoy à Huisseau-en-Beauce, Maugué à La Chapelle-Anschéry, Montrieux à Naveil, La Chappe à Vendôme. Gervais Malon entre dans le monde des vassaux en acquérant des rentes, prises à bail, des métairies sous-louées à des laboureurs, des arrières-fiefs. Il meurt en 1363 laissant 7 enfants : Jean, puis Guillaume qui suivront, Philippe, prêtre de la collégiale de Saint-Georges, Philippine, mariée à Guillaume de La Fosse qui hérite d'une maison rue saint-Jacques à Vendôme, Madeleine, Jean le jeune dit Jeannot, sieur de Frileuse à Tourailles, Marcilly, Chissay à Selommes, le Grand Mas à Nourray, père semble-t-il, de Thibault cité plus haut et enfin, Philipot, chapelain de la collégiale Saint-Georges à Vendôme.

Jean Malon, fils aîné de Gervais, sieur de Chanteloup, Poiriers (Saint-Ouen), Villetrun, est l'époux de Jeanne Peschard, dont une fille Agnès mariée à Jean Daguiet auquel elle apporte Chanteloup et dont les descendants s'intituleront vicomtes de Vendôme jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

Guillaume Malon, qui, 2<sup>e</sup> fils de Gervais, sieur de Maudétour, Chissay, Crévecé, fait foi et hommage en 1401 aux frères de la Maison-Dieu de Courtiras tandis qu'il reçoit aveu, en sa qualité de seigneur, du sieur de la Copperie qui relevait de Crévecé. Il achète une maison Grande Rue à Vendôme. Marié à Catherine [...], il est père de Macé, sieur d'Osmoy, qui sert dans une compagnie d'ordonnances, et de Jean qui suit.

Jean Malon, sieur d'Osmoy, Crévecé, né vers 1393, est cité au ban du Vendômois en 1467, participe aux guerres sous Charles VII et est anobli par lettres patentes données à Amboise en 1468, lettres dont le roi était assez prodigue pour rallier des soutiens à sa cause. Il épouse Alardine de Chateaugnault et devient père de Mathurin, grenetier au grenier à sel (fonction fiscale), mort jeune de Colin, semble-t-il, auteur de la branche Malon de Villemarest (actuellement ferme à Faye sous le nom de la Fuye), restée vendômoise, et de Guillaume Malon, sieur de Crévecé, Villaria (Naveil) et Putereau (de

Gombergean par sa femme), marié à Catherine Beschebien, qui teste en 1494. Il est le père de Jacqueline épouse de Louis Déchelle puis Jean Besson (Châteaudun), Jeanette épouse de Jean Guinebault, autre Jacqueline (il est fréquent que deux frères ou sœurs aient le même prénom), et du fameux Jacques Malon qui va suivre.

Nous arrivons donc au fondateur de la chapelle et donc du vitrail : Jacques Malon, *escuier*, seigneur de Putereau, Jupeau à Saint-Cyr-du-Gault, contrôleur au grenier à sel de Vendôme, possesseur d'une maison, rue Saint-Jacques à Vendôme, qui épouse Anne Robert, dame de Bercy. La famille va prendre alors une autre dimension.

Anne Robert est l'héritière de Bercy, à l'origine un village proche de Paris dont il est fait mention en 1316, avec une tour, un manoir fortifié situé entre nos rues actuelles de Bercy et Charenton, terre appelée *insula de berciliis* dans une charte en latin de 1134, pas tout à fait une île mais bordée par la Seine, un étang et des ruisseaux. Bercy avait droit de justice moyenne et basse avec ses échelles patibulaires et comportait le *chatel de Bercy, maison, manoir, cour, four, colombier, grange, étables, bergeries, des carrières, prés, terres et vignes, pêcherie, droit de pâturage, droit de port et de passage par la rivière de la Seine* ainsi que des rentes et l'île de Javault sur la Seine, pour un total de 234 arpents selon un aveu détaillé de 1523. Bercy avait été acquis vers 1485 par Antoine Robert, père d'Anne, notaire et secrétaire du roi, greffier criminel au Parlement, époux de Marguerite Boucher, de la famille des Boucher d'Orsay. Antoine Robert avait eu la vanité de vouloir être le principal fondateur des Blancs-Manteaux ce qui valut plus tard aux Malon, ses héritiers, d'avoir leur sépulture aux Blanc-Manteaux sous un tombeau en marbre blanc élevé en 1607 au milieu du chœur avec une longue épitaphe *memorial nobilis et patriciae familiae de Malon [...]* ce qui vaudra aux Malon quelques accusations un peu fondées de mégalomanie.

Jacques Malon et Anne Robert laissèrent huit enfants, représentés sur le vitrail auprès de leurs parents, dont la généalogie est complexe en raison de divergences entre les archives du Val-de-Marne à Créteil si bien explorées par Gérard et Catherine Ermisse et les archives de Loir-et-Cher reprises par Raoul de Saint-Venant. Jacques et Anne laissent huit enfants, dont :

- Guillaume, marié à Anne Chalopin, d'où Claude, époux d'Anne Le Charron d'une famille parlementaire très notable qui se perpétue de nos jours par la famille de Kiss Le Charron au château de Chaussepot au Poislay, Charles, Claude le jeune marié en 1608 à Hélène d'Argy d'où Gabrielle mariée en 1637 à Edme Taillevais d'où nombreuse postérité en Vendômois ;
- Nicolas qui suivra ;
- Bernard, secrétaire de la chambre du roi Henri II, époux d'Anne Milan ;
- Jacqueline ou Jacqueline, épouse semble-t-il de Jean Salviati, seigneur de Talcy et frère de Cassandre Salviati, la muse de Ronsard ;

- Anne, épouse de Nicolas Barthélémy ;
- Marguerite, épouse de Jacques François, élu en Vendômois ;
- Louise, épouse de Jean Boucaille, échevin à Tours.

Nicolas Malon, écuyer, seigneur de Bercy, Conflans (seigneurie à Charenton), greffier en chef du Parlement en 1521, secrétaire du roi (fonction très répandue) est l'époux d'Anne du Val, fille d'un changeur du Trésor et payeur des gages du Parlement. Ce mariage est important car il signifie l'entrée de la famille Malon dans le monde de la finance et une belle ascension sociale. Il laisse plusieurs enfants dont :

- Élisabeth, citée comme propriétaire de l'hôtel Marescot au XVII<sup>e</sup> siècle, épouse de Jérôme Duval puis d'Arnoul Boucher, seigneur d'Orsay, président au Grand Conseil. Ce sont les parents de Charles Boucher d'Orsay garde des sceaux et prévôt des marchands ;
- Nicolas, époux d'Anne Berthelot, sœur de Gilles, seigneur d'Azay-le-Rideau et maire de Tours et cousine germaine de Guillaume Briçonnet, cardinal-archevêque duc de Reims, surintendant des finances ;
- Claude Malon, seigneur de Bercy, dont il rend hommage, mort en 1581, époux de Catherine Séguier, tante du garde des sceaux Séguier, dont une fille mariée par ses oncles en 1584 à Claude de Laubespine, fils de Marie Gobelin de la famille des Gobelins de la manufacture, oncle de la trop fameuse marquise de Brinvilliers, célèbre empoisonneuse ;
- Charles Malon, seigneur de Jupeaux, Bercy, Conflans, conseiller au Parlement de Bretagne en 1565, marié en 1567 à Marie Rousselin, mort dès 1568, d'où un fils posthume :

Charles de Malon, qui ajoute la particule à son nom, maître des requêtes au Parlement, passage obligé pour accéder aux plus hautes fonctions administratives, président au Grand Conseil en 1608, conseiller d'État en 1613, conseiller aux conseils d'État et des finances, en 1635, acheteur de terres dans la plaine de Bercy, époux en 1599 de Catherine Habert, d'où quatre enfants parmi lesquels Catherine épouse d'Édouard Olier, seigneur de Nointel et d'Argenvilliers, conseiller au Parlement de Paris, ambassadeur à la Porte († 1665), et Anne alliée en 1631 à François de Goyon, sire de Matignon en Bretagne, comte de Thorigny, lieutenant général des armées du roi, grand-père de Jacques François de Goyon duc de Valentinois, ancêtre des propriétaires de l'Hôtel Matignon à Paris et des princes de Monaco, et :

Charles Henri de Malon, chevalier, seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, La Roquette, La Grange aux Merciers et la grande maison de la Vieille rue du Temple, près des Blancs-Manteaux où il demeurerait, maître des requêtes en 1634, président au Grand Conseil en 1636, président des États du Languedoc, en 1653, († 1676), époux de Françoise Berthelin, démolit le château de Bercy pour construire le

nouveau dont il n'achève que le corps de logis, forme et clôt le parc. En 1639, il baille (loue) un arpent de terre dans sa censive terre percevant des redevances, sise à Popincourt-les-Paris, alors hameau de campagne avec des cabarets champêtres, à Thomas de Gournay, marchand de vins. Il a aussi six maisons du côté de la Porte Saint-Antoine. Il est évoqué en termes peu élogieux dans les Historiettes de Gédéon Tallemant des Réaux. Les Malon de Bercy passaient alors pour riches mais étaient réputés pour leur avarice et Charles-Henri semble avoir inspiré Molière dans une scène de L'Avare qui oppose Harpagon à son fils prodigue. Charles-Henri laissa trois enfants : Anne-Louis-Jules qui va suivre, Catherine-Anne, épouse d'André Potier de Novion, premier président du Parlement de Paris, de la famille des Potiers, ducs de Gèsvres et de Tresme ; veuve, elle achète l'hôtel de La Rivière, place des Vosges, et enfin Françoise de Malon, abbesse de Meaux.

Anne-Louis-Jules de Malon, filleul de la reine Anne d'Autriche représentée par le cardinal Mazarin, conseiller au Parlement, intendant d'Auvergne, du Bourbonnais, de Lyon, des ports de mer, conseiller d'État, rend aveu et dénombrement de la terre de Bercy, en 1685, au prince de Condé, ce dont nous avons la consistance, environ 600 arpents soit 300 hectares, déduction faite des 450 arpents annexés par le roi pour son château de Vincennes en 1659. Il poursuit la construction du château de Bercy mais, aux prises avec de nombreux procès, il laisse à sa mort en 1706 le château délabré ; il est inhumé aux Blancs-Manteaux. Il avait acheté, en 1673, le manoir de Villeneuve à Yèvres dans le Perche pour le revendre et faire une affaire en 1677 à Louis Fagon, le célèbre médecin de Louis XV. Il était lié d'amitié avec Louvois. Marié en 1677 à Marie-Angélique Le Ragois de Bretonvilliers, qui lui apporte une dot de 300 000 livres et une grosse fortune, qui meurt en 1730 séparée de son mari à cause des mauvais traitements qu'elle en reçoit, laissant trois enfants : Charles-Henri qui va suivre, Jean-Baptiste (1678-1726) et Louis Claude, époux d'Henriette Victoire Collart, d'où Marie-Charlotte, mariée en 1747 à François Louis de Salignac, marquis de Fénelon, lieutenant général des armées du roi, de la famille du célèbre Fénelon.

Avec Charles-Henri de Malon (1678-Paris 1748) nous atteignons l'apogée de la famille : chevalier, seigneur haut, moyen et bas justicier, voyer des terres et seigneuries de Bercy, Conflans, châtellenie du bourg et du pays de Charenton, sa justice comptant plusieurs officiers : un maire-juge, un procureur fiscal, un greffier, un sergent. Il est avocat au Parlement, maître des requêtes, conseiller au Grand Conseil en 1701, intendant des finances et associé à Desmarest (1709 à 1715), directeur des Ponts et Chaussées, reçu à l'Académie des Inscriptions, marié en 1705 à Charlotte Desmarest, fille de Nicolas Desmarest, marquis de Maillebois, futur

ministre et contrôleur général, neveu de Colbert. Le régent met fin à ses fonctions à la mort de Louis XIV et Charles-Henri de Malon rédige des *Mémoires* et factums intéressants. Il avait achevé en 1714 le château de Bercy édifié par François Le Vau, frère de Louis l'architecte de Versailles, et François Mansard, avec des appartements magnifiques, des terrasses, des salons, des bibliothèques, un théâtre, l'avant-cour et le très beau jardin, œuvre d'André Lenôtre. Le plan de ses terres permet de suggérer une superficie de l'ordre de 500 hectares. À son propos, circule en 1715 une chanson contre les gens de finances :

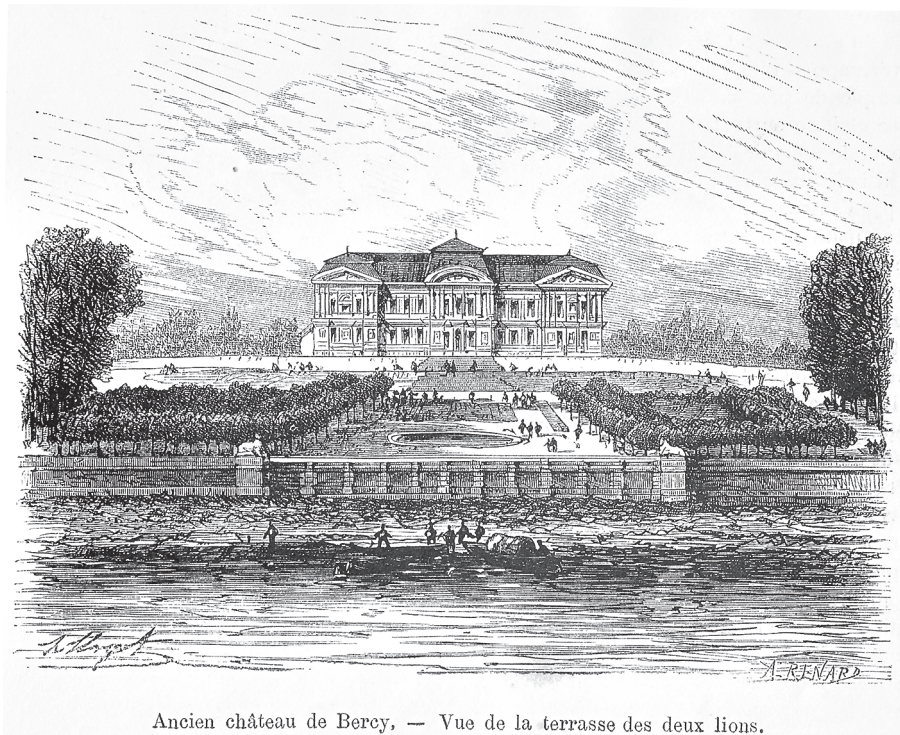
Que Desmarest soit pendu  
Que Bercy dans l'or fondu  
Satisfasse son avarice  
Et, malgré l'horreur de son supplice,  
Il meure après l'avoir rendu (fig. 3).

Charles-Henri de Malon laisse deux enfants : Charlotte, mariée à Charles François Just, marquis de Monteil, ministre plénipotentiaire et Nicolas de Malon, dit le marquis de Bercy (Paris 1708-1790), seigneur haut moyen et bas justicier des terres et seigneurie de Bercy, Conflans, châellenie du bourg et du pont de Charenton, conseiller au Parlement en 1729, maître des requêtes en 1735, président au Grand Conseil (1740-1745). Si le titre de marquis ne lui fut jamais attribué officiellement, il convient de préciser qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les gentilshommes notables s'attribuaient des titres à l'exception de celui de duc. Un état du XVIII<sup>e</sup> siècle nous donne la liste des quelque

150 personnes au service de la famille Malon : précepteurs (4 noms), maître d'hôtel, 10 cuisiniers, des garçons d'office, valets et femmes de chambre, un suisse (6 noms), des laquais de Monsieur, Madame et du fils, 7 frotteurs (de parquet), des cochers, postillons, servantes de basse-cour, cordonniers, cordier, élagueur, gardes... S'y ajoute une longue liste de fournisseurs en habillement, linge, musique, boucher, boulanger, bourrelier, charrons, maréchaux-ferrants...

Au cours des années 1772, une visite pastorale de l'évêque ayant souligné le mauvais état de l'église de la Madeleine à Vendôme, une longue procédure conduite par Nicolas de Malon avec son cousin Charles Léon de Taillevis, seigneur de Périgny et Jupeaux en Vendômois, aboutit en 1779, à une transaction moyennant le versement des 200 livres aux fabriciens reconnaissant que la chapelle continue à appartenir à la famille Malon à perpétuité et exclusive de toute autre sépulture; la chapelle est restaurée et les fonts baptismaux enlevés. Nicolas de Malon avait un maître d'hôtel, venu d'Italie et surnommé l'Italien, père d'un jeune garçon, né à Paris en 1767, élevé avec soin par le marquis de Bercy (on a même suggéré que ce dernier pourrait en être le père naturel); le garçon prénommé Jean Lambert, car fils de Jeanne Lambert, était connu sous le nom de Tallien. Nicolas, époux en 1734 de Marie-Angélique-Françoise Taschereau de Baudry, héritière de son père Gabriel, seigneur de Bléré, conseiller d'État, intendant des finances, fut le père de :

Maximilien, Emmanuel, Charles de Malon (1745-1781), dit le marquis de Bercy, seigneur de Bléré (Bléré,



Ancien château de Bercy, — Vue de la terrasse des deux lions.

Fig. 3 : Le château de Bercy, gravure de A. Renard, extraite de Alfred Sabatier, *Le château de Bercy*, Revue La Mosaïque, 1874, p. 408.



**Fig. 4 :** La famille Malon en bateau sur la Seine au bord du parc du château de Bercy (détail d'un tableau – Collections du château de Brissac – Avec l'aimable autorisation du propriétaire).



**Fig. 5 :** La grande verrière de l'église de la Madeleine de Vendôme (photo Nicolas Haslé).

La Croix-en-Touraine), capitaine au Royal-Cravate, capitaine-colonel des gardes du comte d'Artois. Il réside l'été à Bléré où il se lie avec Choiseul et l'hiver à Bercy. Le jeune Tallien devient l'homme d'affaires de Bercy puis, en 1788, ne tardera pas à prendre un autre emploi et deviendra le fameux conventionnel Tallien; il mènera grand train mais protégera la famille Malon de Bercy et d'autres de leurs amis qui ne seront pas inquiétés pendant la Révolution avant de contribuer à la chute de Robespierre. À la fin de sa vie († 1820), misérable, il sera secouru par la famille Malon. Maximilien avait épousé en 1776 Catherine de Simiane, le roi ayant signé le contrat, d'où deux enfants :

- Charles Jean François (1779-1809), dernier des Malon de Bercy;
- Alexandrine Charlotte (1781-1809), épouse de François Marie Chrétien de Nicolaÿ, marquis de Gousainville, comte de l'Empire, chambellan de Napoléon, dont une postérité avec Gabriel de Nicolaÿ dit marquis de Bercy (1808-1878).

Les Nicolaÿ s'installent au château de Bercy pendant la Restauration mais à partir de 1830, ils s'installent dans un pavillon, le château étant fermé, et commencent l'aliénation du parc de Bercy, 100 hectares, accentuée, dès 1809, par l'installation de commerçants en vins, les *entrepôts de Bercy* en fait un marché et une bourse des vins. François de Nicolaÿ est maire de Bercy, érigé en commune de 1820 à 1830 et pose en 1828 la première

pierre de l'église. En 1860, Bercy est annexé à Paris ainsi que douze autres communes telles Auteuil, Passy, Les Batignolles, Monceau, Montmartre, Belleville, Vaugirard, Grenelle. La démolition du château qui était situé sur le territoire de Charenton débute en 1861, vendu à des spéculateurs dont faisait partie le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III; les boiseries ornent aujourd'hui divers hôtels parisiens.

L'arrière-petite-fille de François Marie Chrétien de Nicolaÿ, Marie, épouse en 1899 Joseph de Contades, dont la petite-fille Jacqueline de Contades épouse en 1958 François de Cossé, duc de Brissac, dont la famille est héritière des archives considérables des Malon jusqu'à leur cession en 1983 aux archives du Val-de-Marne à Créteil. L'actuel marquis de Brissac qui demeure au château de Brissac nous a très aimablement envoyé une reproduction du château de Bercy et de la famille Malon au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 4**).

Avant de terminer, je voudrais remercier le Père François Brossier, Gérard et Catherine Ermisse, Nicolas Haslé et tous les patients lecteurs de cet exposé.

Que reste-t-il des Malon? Une famille éteinte, un château démoli, mais des souvenirs historiques et des archives considérables, une postérité nombreuse et dispersée et, heureusement, chaque jour, sous vos yeux, classée monument historique le 17 novembre 1908, votre grande verrière de la Madeleine, l'un des fleurons de notre Vendômois (**fig. 5**).

